

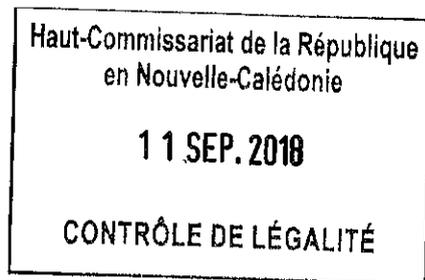
J

DÉLIBÉRATION N° 2018/333

Portant approbation du budget supplémentaire de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2018
Budget annexe du service de la collecte des déchets ménagers

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 29 août 2018,
VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
VU la délibération n°2012/492 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe du service de collecte des déchets,
VU la délibération n°2017/483 du 27 décembre 2017, portant approbation du budget primitif de la ville de Dumbéa pour l'exercice 2018– Budget annexe Budget annexe du service de la collecte des déchets ménagers,
VU la délibération n°2018/168 du 18 avril 2018, portant approbation du compte administratif de la ville de Dumbéa pour l'exercice 2017 – Budget annexe du service de la collecte des déchets ménagers,
VU la délibération n°2018/172 du 18 avril 2018, relative à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 de la Ville de Dumbéa – Budget annexe du service de la collecte des déchets ménagers,
VU la note explicative de synthèse n° 2018/72 du 24 juillet 2018,
La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 6 août 2018,
Après en avoir délibéré,

D É C I D E :



ARTICLE 1^{er} /

Le budget annexe supplémentaire 2018 du service de la collecte des déchets ménagers de la Ville de Dumbéa est arrêté, en recettes et en dépenses, à la somme de **cent trente-quatre millions neuf cent soixante et un mille cent quatre-vingt-treize francs CFP (134 961 193 F.CFP)**, se décomposant de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement reporté 2017	0	5 180 833
Excédent d'exploitation capitalisé 2017	0	53 570 000
Restes-à-réaliser 2017	82 071 464	23 320 631
Opérations réelles	5 000 000	1 210 271
Opérations d'ordre	0	0
Virement de la section d'exploitation	0	3 789 729
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	87 071 464	87 071 464

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation reporté 2017	0	47 889 729
Opérations réelles	44 100 000	0
Opérations d'ordre	0	0
Virement à la section d'investissement	3 789 729	0
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	47 889 729	47 889 729
MONTANT TOTAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE	134 961 193	134 961 193

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement sont votés par opération, et par chapitre en section de fonctionnement, conformément aux tableaux joints en annexe 1.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 /

La présente délibération sera enregistrée, transmise au Trésorier de la province Sud et au commissaire délégué de la République pour la province Sud, et publiée par voie d'affichage.

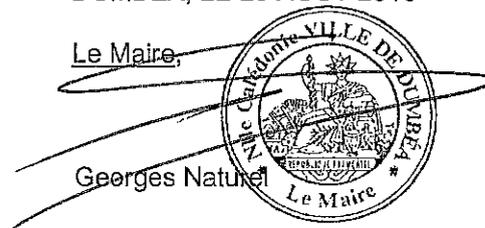
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 29 AOUT 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 29 AOUT 2018

Le Maire,

Georges Natukel



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
S.G.	-	1
S.F.B.	-	1
D.D.P.	-	1
D.A.F.	-	1
AFFICHAGE	-	1
TRESORERIE PROVINCE SUD	-	1



**ANNEXE 1 : VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018 DU BUDGET ANNEXE
DU SERVICE DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGES**

SECTION D'EXPLOITATION

La section du budget d'exploitation supplémentaire 2018 est votée par chapitre, comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses		BP
<i>Chapitres</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montants en F.CFP</i>
011	Charges à caractère général	44 100 000
023	Virement à la section d'investissement	3 789 729
Total dépenses d'exploitation		47 889 729

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes		BP
<i>Chapitres</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montants</i>
002	Excédent de fonctionnement reporté	47 889 729
Total recettes d'exploitation		47 889 729

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section du budget d'investissement supplémentaire 2018 est votée par opération, comme suit :

Opérations nouvelles et réajustements :

OPERATIONS	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
180003D	ACQUISITION MATERIEL ROULANT DECHETS	5 000 000	
OPFI	EXEDENT DE FONDS CAPITALISE (cpte 1068)		53 570 000
OPFI	SOLDE DE L'EXERCICE REPORTE (chap.001)		5 180 833
OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chap. 021)		3 789 729
OPFI	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES (Chap. 16)		1 210 271
TOTAL	OPERATIONS NOUVELLES ET REAJUSTEMENTS 2018	5 000 000	63 750 833

RESTES A REALISER 2017 :

		DÉPENSES	RECETTES
TOTAL	RESTES A REALISER au 31 décembre 2017	82 071 464	23 320 631

OPERATIONS	INTITULE	RAR Dépenses	RAR Recettes
0023DEC	QUAI D'APPORT VOLONTAIRE	82 071 464	23 320 631

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

11 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ